



Dégat des eaux et mon syndic se tourne les pouces

Par **senninha95**, le **08/02/2008** à **22:11**

Bonsoir, voilà je vous explique mon problème:

Je suis locataire d'un appartement et depuis près d'un mois il y a une grosse fuite d'eau qui coule le long de mes murs venant de chez mon voisin du dessus et qui abime tout et mon syndic ainsi que le fabricant ont fait venir des plombiers.

Le soucis c'est qu'ils ne trouvent pas d'ou vient la fuite et surtout qu'ils viennent quand ils veulent alors que moi tous les jours je dois changer les sceaux qui se remplissent...

Voilà mes questions:

Que faire pour obliger mon syndic a être sérieux et mettre une équipe afin qu'elle trouve le problème très rapidement et qu'ils "glandent" pas comme ils le font actuellement ?

Point de vue loyer, puis je bloquer sur un compte le montant des loyers tant que la réparation ainsi que les dégats ne sont pas réparés ?

Si je quitte cette appartement peuvent ils ne pas me rendre la caution à cause de ces dégats ?

Puis je demander d'être reloger définitivement ?

Quels sont mes droits ?

Merci d'avance.

Par **senninha95**, le **11/02/2008** à **12:49**

Personne peut m'aider ? svp